



Ce que l'Union Syndicale propose en matière d'assistance directe :

- Un accès rapide au conseil d'un avocat spécialisé
- La prise en compte du dossier et l'explication de la procédure
- L'accompagnement tout au long de la procédure
- Une écoute active et humaine.



Union Syndicale

Un syndicat d'Ecoute, d'Action et de Résultats.
Un syndicat d'Avenir.



<http://www.uslux.eu>



Et si c'était vous ?...

TÉMOIGNAGE

ASSISTANCE DIRECTE
Comment l'Union Syndicale m'accompagne dans une procédure d'appel contre mon évaluation

Témoignage d'un anonyme qui souhaite le rester



Union Syndicale

Un syndicat d'Ecoute, d'Action et de Résultats.
Un syndicat d'Avenir.

AU CŒUR DE L'ACTION, L'Union Syndicale vous accompagne



«... Les délégués syndicaux m'ont aidé à rédiger mon premier appel contre l'évaluation, à trouver les bons mots, tout en respectant la procédure...»

« J'ai proposé à l'Union Syndicale de témoigner dans le cadre de cette campagne électorale, non pas pour mettre en lumière mon histoire, car je souhaite garder l'anonymat pour des raisons évidentes que vous saurez comprendre, mais surtout pour partager cette expérience malheureuse avec mes collègues, pour les prévenir et leur livrer une vérité très factuelle en toute bonne foi ».
J'espère que ce témoignage pourra leur servir.

Cela fait une vingtaine d'années que je suis fonctionnaire européen. J'ai **toujours été classé au-dessus de la moyenne**, bon élément. Lors du **dernier exercice de promotion**, j'ai été fortement et délibérément **sous-évalué** alors que je n'avais pas démerité dans mon travail, bien au contraire !

La vraie raison est que dans mon service travaillent une majorité d'**Agents Contractuels (AC)**, coûtant bien moins cher à l'institution, forcément ! L'institution, qu'on se le dise, souhaite absolument faire des économies en supprimant des postes de fonctionnaires pour les remplacer par des Agents Contractuels.

Je peux encore concevoir que l'Institution fasse des économies, pressée par des impératifs financiers tout à fait conjoncturels. Mais pas sur le dos du personnel ! Les AC sont embauchés au minimum vital : on leur fait miroiter la « carotte » du Contrat à Durée Indéterminée.

Ensuite, si tant est que ces AC accèdent au cénacle, tous les moyens sont bons pour brider leur carrière : une mauvaise notation, forcer les gens à partir du Service s'ils désirent avoir une promotion à laquelle ils auront encore droit avant leur départ, etc. C'est inacceptable !

J'ai refusé en bloc cette pratique. Cela explique, sans le justifier toutefois, l'évaluation subjective à la baisse de mes prestations.

Adhérent à l'Union Syndicale, j'en ai fait part à mon délégué syndical et à l'avocat du Syndicat qui fut d'une écoute attentive, humaine et efficace. Sous ses conseils, j'ai fait une réclamation auprès de l'AIPN, qui n'est autonome que sur le papier, censée revoir ou non l'évaluation.

Je dois dire qu'**être adhérent à l'Union Syndicale me permet de ne pas me sentir seul dans ce type de combat.** D'ailleurs, le syndicat combat avec force ce système

d'évaluation injuste et inéquitable qui lèse le personnel, lui donne de faux espoirs et encourage la démotivation.

Les délégués syndicaux m'ont aidé à rédiger mon premier appel contre l'évaluation, à trouver les bons mots, tout en respectant la procédure. C'est un acte solidaire qu'à mon tour je pourrai exercer et que je conseille à toutes celles et tous ceux qui croient en la valeur d'une voix commune pour avancer... ensemble !

«...le syndicat combat avec force ce système d'évaluation injuste et inéquitable qui lèse le personnel, lui donne de faux espoirs et encourage la démotivation...»

